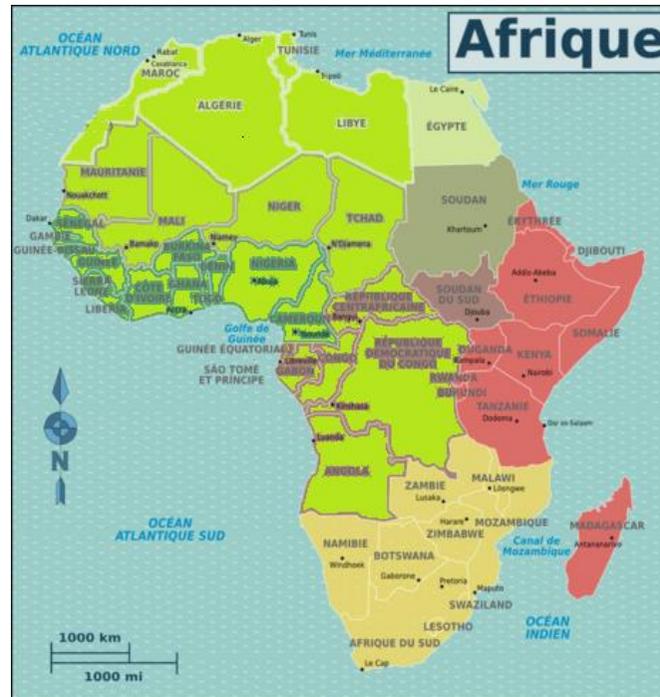


Intégration régionale - Union Nord – Ouest - Centre Africaine UNOCA

Initiative politique



Organisations initiatrices :

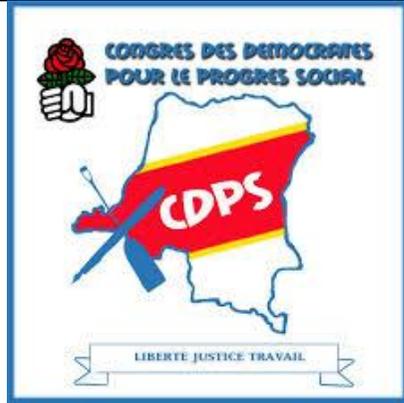
- Mouvement Anfass Démocratique : Mouvement politique marocain de gauche.
- Congrès des Démocrates pour le Progrès Social : Parti politique congolais de gauche.
- Mouvement Kavana : Mouvement politique mauritanien d’opposition.
- Institut Tunisien pour la Démocratie et le Développement : ONG progressiste tunisienne.
- Parti Socialiste du Sénégal : Parti politique sénégalais de gauche.

حركة أنفاس ديمقراطية

MOUVEMENT ANFASS DEMOCRATIQUES

⦿⦿⦿⦿ ⦿⦿⦿⦿⦿⦿ ⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿

www.anfass.ma



www.cdps-rdc.com



حركة كافانا

<https://www.facebook.com/kavana>



www.ti2d.org



www.ps-senegal.sn

Préambule

Nous, organisations initiatrices de ce document, attachées aux valeurs de progressisme et de gauche qui animent notre idéologie et notre action, animées de la volonté et de l'espoir de voir nos pays intégrés dans un bloc régional favorisant les échanges humains, culturels, sociaux et économiques, publions ce document comme première étape de notre plaidoyer pour l'UNOCA.

Conscients des difficultés, psychologiques d'abord, et entraves à notre initiative, nous souhaitons inscrire nos peuples dans l'avenir en leur traçant une voie de la réussite collective, celle de la coopération Sud-Sud, où nous, peuples de la région, nous prenons en main pour un avenir meilleur.

Nous nous engageons à :

- Intégrer la dimension de complémentarité et d'intégration de la NOCA dans nos programmes politiques et socio-économiques.
- Sensibiliser nos peuples aux bienfaits de l'Union ainsi qu'à l'horizon commun.
- Plaider dans nos institutions nationales via nos représentants (gouvernements, parlements, conseils, gouvernements locaux, ...) pour concrétiser ce projet.
- Exposer ce projet auprès de nos partenaires lors de congrès régionaux ou internationaux auxquels nous participons.

Fiers de notre appartenance à l'Afrique et conscients des enjeux de développement nécessaire pour nos peuples, nous souhaitons inscrire notre région dans l'avenir et tourner définitivement le dos aux schémas classiques qui ont couru jusque-là : les peuples de la région ont besoin d'un avenir meilleur et ils le méritent amplement !

Pourquoi nous devons conjuguer nos efforts pour une intégration régionale ?

1. Les peuples sont conscients des grands défis auxquels est confrontée l'Afrique : Terrorisme, instabilité politique, ingérence extérieure, tensions indépendantistes, sous-développement, maladies, guerres civiles, réfugiés, immigration, retard d'industrialisation, ...
2. Malgré la proximité géographique, linguistique, culturelle et la longue histoire commune, la région de l'Afrique du Nord-Ouest-Centre demeure sous-intégrée. Les pays et les peuples de la région ont beaucoup d'intérêts à se regrouper :
 - Favoriser la libre circulation des personnes, des biens et des services.
 - Renforcer les liens culturels, sociaux et humains entre les peuples de la région.
 - Stimuler l'attractivité et les entrées des IDE et les mailler.
 - Mailler les investissements des entreprises régionales ayant investi dans la région.
 - Favoriser la croissance : Certains experts parlent de à 1 à 2% de croissance supplémentaire du fait de l'intégration.
 - Se positionner en bloc pour peser aux autres groupements régionaux : UE, TFTA, ...

3. Benchmark

Les experts économiques donnent souvent [l'exemple de l'ASEAN](#), groupement économique de l'Asie du Sud-Est composé de Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Singapour, Thaïlande et Vietnam. L'ASEAN est peuplé de 607 millions d'habitants (chiffres de 2010) contre 573 pour la NOCA, par contre à l'ASEAN le PIB/h est de 5466 \$ et une croissance moyenne de 5% contre 2922 \$ et 5,88% pour la NOCA.

4. Expériences régionales

4.1.1. CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest installé par le traité de Lagos signé le 28 Mai 1975 par 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Léone, Togo et Mauritanie. [En 2013](#), le PIB global des États membres de la CÉDÉAO s'élève à 674,34 milliards de dollars US ce qui la hisse à la 20^{ème} puissance économique du monde. Bien que cette union soit à vocation économique favorisant les échanges entre les pays et installant des infrastructures de transport, la CEDEAO s'intéresse au maintien de la paix. Cependant, cette communauté fait face à une grande menace de groupes terroristes (Boko Haram, Ansaru, Aqmi, Almourabitoune, EI, ...) qui s'intensifie de plus en plus devant l'impuissance de la CEDEAO à réagir, amenant les pays à demander l'intervention étrangère (cas du Mali lors de la perte de contrôle sur le nord du pays). A ce défi sécuritaire s'ajoute une tension indépendantiste importante : Casamance (Sénégal), Delta du Niger (Nigéria), Agadez (Niger), Bakassi (Nigeria), Bioko (Guinée équatoriale), Biafra (Nigéria), ... qui enveniment la situation de la région devant des Etats de plus en plus affaiblis et une ingérence étrangère cherchant à consolider ses intérêts.

4.1.2. UMA : l'Union du Maghreb Arabe a été créée par le traité constitutif signé le 17 février 1989 à Marrakech par 5 pays : Maroc, Algérie, Mauritanie, Tunisie et Lybie. Forte de plus de 90 millions d'habitants et de plus de 500 milliards de \$ US de PIB (2012), cette union aurait pu avoir plus d'un levier pour l'intégration des pays et le renforcement des échanges interrégionaux. Aujourd'hui, cette union est toujours au stade symbolique. Le conflit des provinces marocaines du Sahara (tension indépendantiste) est le principal obstacle à l'émergence de l'UMA. La région maghrébine est confrontée à d'autres problématiques importantes : risques terroristes, absence de l'Etat en Lybie après la chute du régime en 2011, tensions indépendantistes (Sahara, Kabylie, pays Touareg, Nord Mali, Azaouad, ...), flux migratoire, ...

Pour une intégration régionale solidaire et durable.

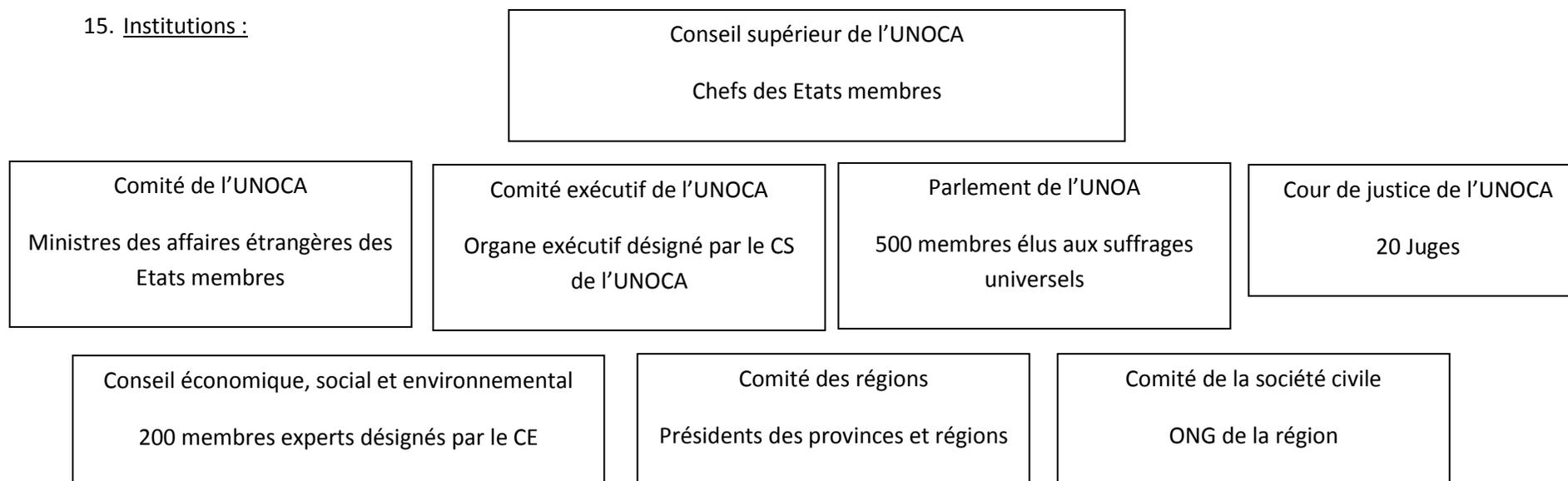
5. Le monde d'aujourd'hui se dirige de plus en plus à la formation de « blocs » régionaux formés de pays présentant des complémentarités économiques, démographiques, ... et une proximité culturelle, géographique, ... Les exemples ne manquent pas : l'Union Européenne, le Mercosur, Asie du Sud Est, ... **la balkanisation de l'Afrique constitue un facteur de vulnérabilité économique et politique, de marginalisation au plan international et de réduction des perspectives de croissance et développement.** Les pays du Maghreb et de l'Afrique du Centre - Ouest forment un espace propice à la création d'une grande zone d'intégration régionale. Des éléments de rapprochements nous confortent dans notre démarche de proposition d'un espace d'intégration régionale. Nous avons tenu à présenter une proposition d'intégration régionale d'un espace formé de 27 pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, République du Centre-Afrique, Congo, Gabon, Cameroun, Nigéria, Bénin, Togo, Ghana, Burkina Faso, côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Léone, Guinée, Guinée Bissau, Sénégal, Gambie, Guinée équatoriale, République Démocratique du Congo et Angola. Nous proposons d'appeler l'union de cette région : « **L'Union Nord-Ouest –Centre Africaine UNOCA** ».
6. L'UNOCA, de par ses 573 millions d'habitants et ses 1144 milliards de \$ de PIB, représente plus de la moitié du continent africain en population et en PIB. La croissance de l'économie de cette région avoisine, bon an mal an, 5,88% comme taux moyen annuel. Cependant, 515 millions d'habitants de la région (soit 90%) vivent dans des pays se situant en au-delà de 120 en classement IDH (12 de ses pays se situent dans la liste les derniers 20 pays du monde de ce classement) et 457 millions (soit 80%) vivant dans des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 3600 \$!!
7. L'UNOCA devrait être un espace de construction et d'intégration régionales prônant la solidarité entre les peuples de la région. En effet, sur le plan économique, certains pays cherchant de la croissance externe peuvent venir en aide aux pays regorgeant de ressources contre une intégration locale des procédés économiques ; sur le plan culturel et social, le tourisme inter-régional et les échanges culturels et universitaires aideront à renforcer le sentiment d'appartenance, les liens historiques et la compréhension mutuelle ainsi que l'acceptation des différences.

8. L'instabilité politique dans la région et le manque d'ancrage démocratique, combinés à un climat d'affaires peu transparent ternissent l'image de la région vis-à-vis des partenaires sérieux désirant y investir. L'UNOCA peut devenir ce cadre propice pour maintenir la paix et la stabilité dans la région et renforcer les institutions des Etats-Nations.
9. Certaines aspirations ethnico-culturelles (Exemples : les touaregs, les hassanis & bidanes, les amazighs, ...) s'étalant sur un espace transnational trouveront dans la construction d'un espace régional intégré une opportunité de faire valoir leurs spécificités dans le cadre d'un bien-être économique et social.

Principaux axes d'action pour l'UNOCA.

10. Renforcer les infrastructures d'échanges (Autoroutes, Rails, THT, liaisons navales & aériennes, ...) : Une des principales missions des organes de l'UNOCA serait selon notre vision l'investissement massif dans l'infrastructure permettant la libre circulation des personnes, des biens et des services. Des commissions techniques (experts, responsables gouvernementaux, ...) pourront se pencher sur la construction, l'optimisation et les sources de financement de ces infrastructures.
11. Développement et respect des droits de l'homme : en s'inspirant des objectifs du millénaire pour le développement, l'UNOCA pourra établir des objectifs chiffrés (santé, éducation, pauvreté, ...) pour la région et proposer les moyens de les réaliser, surtout, comme vu plus haut, que la majorité de la population vit dans des pays du dernier peloton de l'indice de développement humain. En parallèle avec la démarche pour respecter les droits économiques et sociaux au peuple de la région, l'UNOCA devrait harmoniser les pratiques en matière de droits politiques, civiques, culturels et environnementaux avec les standards internationaux et en encourageant les expériences pilotes des pays de la région.
12. Gestion décentralisée des territoires contre concentration du pouvoir central : Afin de pallier aux différents conflits territoriaux et tensions indépendantistes, l'UNOCA devra proposer des modèles de gestion décentralisée des provinces afin d'assouvir les revendications culturelles et respecter l'intégrité territoriale des pays. Les provinces décentralisées auront suffisamment d'autonomie de gestion qu'elles pourront conclure des accords avec d'autres provinces de la région partageant une continuité ethnique, culturelle ou économique.
13. Création d'une zone de libre-échange et démantèlement des barrières douanières : un des objectifs majeurs de la création de cette union régionale reste la favorisation des échanges commerciaux. A cet effet, une zone de libre-échange devrait être créée en vue d'un démantèlement progressif des barrières douanières. L'accord régional sera basé sur la solidarité régionale et le respect des droits des populations, se différenciant des accords imposés par les puissances économiques visant à trouver des marchés sans tenir compte de la dimension humaine.
14. Normalisation et standardisation : Une commission technique aura pour rôle de proposer la standardisation des normes appliquées au niveau régional. Le but étant de généraliser les normes industrielles et d'installations sur toute la région afin de favoriser la montée en qualité des produits de la région.

15. Institutions :



- Pour éviter que les institutions de l'Union ne produisent les mêmes effets critiqués ailleurs (exemple de la crise institutionnelle de l'UE), le Conseil des Etats formé par les chefs des Etats membres, est au sommet de l'organisation régionale, jugera de la pertinence de faire valider par les parlements nationaux (souveraineté) les décisions des organes ou les législations du parlement de l'UNOCA. A terme, le parlement de l'UNOCA sera formé par des représentants directement élus par suffrage universel.
- L'architecture proposée reste très souple, prenant en compte la souveraineté des Etats-Nations, la démocratie représentative et participative, l'équilibre des pouvoirs, ... Elle est une construction à faire évoluer selon la maturité de l'Union.
- La souveraineté des Etats étant un principe fondateur certes, mais certains points seraient du ressort des institutions de l'UNOCA, notamment les dossiers relatifs aux :
 - La protection des populations contre les crimes de guerre et les violations graves des droits humains.
 - L'adoption du schéma de développement inter-régional obligatoire.
 - Les mesures liées à la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre l'exploitation abusive des ressources.
 - Les législations et décisions relatives à la libre circulation des personnes, des biens et des services.

16. Echéancier : La construction de l'union pourra s'étaler sur plusieurs années. Elle est possible avec l'adhésion de pays initiateurs, en attendant l'adhésion des autres. **L'horizon 2030 nous semble réaliste pour que toutes les institutions de l'UNOCA puissent fonctionner à plein régime !**
17. Echanges & culture : la culture est au centre du projet de l'UNOCA. La sauvegarde et mise en valeur des cultures locales, les échanges culturels et universitaires, le tourisme (inter-régional et international) culturel et l'enrichissement des diversités sont des leviers importants dans la construction régionale.
18. Ecologie et justice climatique : à tous les niveaux de la construction, la question de la justice climatique et écologique doit être prise en compte. L'avenir de la région ne peut se construire que par une prise en compte de la dimension écologique respectant l'environnement riche et diversifié de la région !

ANNEXE 1 : Donnée économiques et démographiques :

| Pays | Langue officielle | Population M | PIB* | PIB/h* | Taux de croissance** | | | | moy | Indice DH+ | Classement+ |
|--------------------|-------------------|--------------|----------|-----------|----------------------|---------|---------|---------|--------|------------|-------------|
| | | | | | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | | | |
| Maroc | Arabe | 33,20 | 97,50 | 5 100,00 | 3,60% | 5,00% | 2,70% | 4,40% | 3,93% | 0,617 | 129 |
| Algérie | Arabe | 39,50 | 274,50 | 7 500,00 | 3,60% | 2,80% | 3,30% | 2,80% | 3,13% | 0,717 | 93 |
| Tunisie | Arabe | 10,80 | 45,60 | 9 600,00 | 3,20% | -0,50% | 4,70% | 2,50% | 2,48% | 0,721 | 90 |
| Libye | Arabe | 6,20 | 81,90 | 14 100,00 | 5,00% | -62,10% | 104,50% | -10,90% | 9,13% | 0,784 | 55 |
| Mauritanie | Arabe | 3,50 | 4,20 | 2 200,00 | 4,30% | 4,00% | 7,00% | 6,70% | 5,50% | 0,487 | 161 |
| Mali | Français | 16,50 | 10,30 | 1 100,00 | 5,80% | 2,70% | -0,40% | 2,10% | 2,55% | 0,407 | 176 |
| Niger | Français | 16,30 | 6,60 | 800,00 | 8,40% | 2,30% | 11,00% | 4,10% | 6,45% | 0,337 | 187 |
| Tchad | Français | 11,40 | 10,80 | 1 900,00 | 13,60% | 0,10% | 8,90% | 4,00% | 6,65% | 0,372 | 184 |
| Centre Afrique | Français | 5,20 | 2,20 | 800,00 | 6,60% | 3,30% | 4,10% | -36,00% | -5,50% | 0,341 | 185 |
| Congo | Français | 4,40 | 13,70 | 4 600,00 | 8,80% | 3,40% | 3,80% | 3,40% | 4,85% | 0,564 | 140 |
| Gabon | Français | 1,60 | 18,40 | 16 400,00 | 6,70% | 7,10% | 5,60% | 5,90% | 6,33% | 0,674 | 112 |
| Cameroun | Français | 22,40 | 25,00 | 2 300,00 | 3,30% | 4,10% | 4,60% | 5,60% | 4,40% | 0,504 | 152 |
| Nigéria | | 177,20 | 268,50 | 2 600,00 | 7,80% | 4,90% | 4,30% | 5,40% | 5,60% | 0,504 | 152 |
| Bénin | Français | 9,60 | 7,40 | 1 500,00 | 2,60% | 3,30% | 5,40% | 5,60% | 4,23% | 0,476 | 165 |
| Togo | Français | 7,40 | 3,70 | 900,00 | 4,00% | 4,90% | 5,90% | 5,10% | 4,98% | 0,473 | 166 |
| Ghana | | 27,00 | 38,90 | 3 100,00 | 8,00% | 15,00% | 8,80% | 7,60% | 9,85% | 0,573 | 138 |
| Burkina Faso | Français | 17,30 | 10,50 | 1 500,00 | 7,90% | 4,20% | 9,50% | 6,50% | 7,03% | 0,388 | 181 |
| Cote d'Ivoire | Français | 23,20 | 24,60 | 1 600,00 | 2,00% | -4,40% | 10,70% | 8,70% | 4,25% | 0,452 | 171 |
| Libéria | | 4,00 | 1,70 | 500,00 | 10,90% | 9,10% | 10,20% | 11,30% | 10,38% | 0,412 | 175 |
| Sierra Leone | | 5,50 | 3,80 | 900,00 | 5,30% | 5,80% | 5,30% | 5,50% | 5,48% | 0,374 | 183 |
| Guinée | Français | 11,50 | 5,60 | 1 100,00 | 2,90% | 4,20% | 3,00% | 3,70% | 3,45% | 0,392 | 179 |
| Guinée Bissau | | 1,70 | 0,90 | 1 200,00 | 4,40% | 9,00% | -2,20% | 0,30% | 2,88% | 0,396 | 177 |
| Sénégal | Français | 13,60 | 13,90 | 1 900,00 | 4,30% | 2,10% | 3,50% | 2,80% | 3,18% | 0,485 | 163 |
| Gambie | | 1,90 | 0,90 | 2 000,00 | 6,50% | -4,30% | 5,90% | 4,80% | 3,23% | 0,441 | 172 |
| Guinée équatoriale | Français | 0,70 | 17,20 | 19 600,00 | -1,30% | 5,00% | 3,20% | -4,80% | 0,53% | 0,556 | 144 |
| RD Congo | Français | 77,40 | 17,70 | 400,00 | 7,10% | 6,90% | 7,10% | 8,50% | 7,40% | 0,338 | 186 |
| Angola | Français | 24,30 | 138,40 | 5 423,00 | 13,20% | 13,20% | 13,20% | 13,20% | 13,20% | 0,564 | 143 |
| | | 573,30 | 1 144,40 | 2 922,85 | 6,24% | 0,44% | 12,63% | 4,23% | 5,88% | | |
| | | Somme | Somme | Moy pond | M pond | M pond | M pond | M pond | M pond | | |

* chiffre 2012 : <http://lespoir.jimdo.com/2014/01/30/classement-des-pays-africains-par-pib/>

** source : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG/countries?display=default>

+ source : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14_statisticaltables.xls